



Lycée Fustel de Coulanges à Massy (91)

# Sensibiliser à l'environnement dans les lycées publics franciliens

La nouvelle offre de services de la Région

Région  
**île de France**

LYCÉES  
ÉCO-RESPONSABLES

Le nouveau dispositif proposé par la Région vous permet d'avoir accès à des activités de sensibilisation :



• Sur la thématique environnementale de votre choix



• Au sein de votre établissement



• Dans le format pédagogique qui vous convient



• 100% financé par la Région Île-de-France

## Qui réalise la sensibilisation ?

La Région Île-de-France a contractualisé un accord-cadre auprès des associations **Graine Île-de-France** et **Vivacités Île-de-France**. Ces deux têtes de réseau associatif comptabilisent plus de 150 associations adhérentes, spécialistes de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Ainsi, pour chaque demande sélectionnée, **l'activité de sensibilisation sera réalisée par un animateur ou une animatrice experte de la thématique ciblée.**

## Comment ça marche ?

### 1 • Choisir le sujet

La prestation de sensibilisation devra être en lien avec **un des 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies et l'une des 6 thématiques environnementales** de la Démarche régionale des Lycées Éco-responsables :



• Energie – Climat



• Gestion de l'eau



• Biodiversité



• Alimentation – Santé



• Prévention et Gestion des déchets



• Solidarité

### 2 • Choisir le format

Les établissements peuvent demander des activités de sensibilisation sous trois types de format :

- ✓ **Une conférence** : une présentation de type magistrale, de 2 heures ou 3 heures, s'adressant à un minimum de 60 personnes.
- ✓ **Un atelier pédagogique** : un format participatif mobilisant de manière active les participants. La durée globale de cette prestation dure 2 heures ou 3 heures. Elle s'adresse à un minimum de 30 personnes jusqu'à un maximum de 60 personnes.
- ✓ **Une activité hybride (conférence et atelier pédagogique)** : une activité mixte couplant conférence et atelier participatif. Cet atelier dure 3 heures et s'adresse à un minimum de 30 personnes et jusqu'à un maximum de 60 personnes.

### 3 • Déposer sa demande auprès de la démarche des Lycées Éco-Responsables



#### Étape 1

Rendez-vous sur **le site du pôle Lycées**, à l'onglet « Sensibilisation à l'environnement – Dépôt des candidatures » : [https://lycees.iledefrance.fr/sensibilisation\\_a\\_lenvironnement-depot\\_des\\_candidatures](https://lycees.iledefrance.fr/sensibilisation_a_lenvironnement-depot_des_candidatures)



#### Étape 2

Cliquez sur « **Formulaire de demande** » afin de renseigner l'activité de sensibilisation souhaitée



#### Étape 3

Envoyez la **charte d'engagement** signée du chef d'établissement afin de confirmer que votre projet est bien validé par la direction, et sera bien réalisé en cas de sélection.

L'ensemble des documents sont à télécharger sur le site du pôle Lycées et à envoyer à l'adresse mail suivante : [sensibilisation-eedd.lycee@iledefrance.fr](mailto:sensibilisation-eedd.lycee@iledefrance.fr)



#### Étape 4

La démarche des Lycées Éco-Responsables revient vers vous pour vous indiquer si votre demande a été sélectionnée.

### La Région finance environ 40 prestations de sensibilisation chaque année

Afin de respecter une diversité géographique des lycées et une variété des filières et des thématiques traitées, elle procède à une sélection des demandes reçues. Les demandes s'inscrivant dans un projet global d'établissement sont favorisées.



**Région Île-de-France**

2, rue Simone-Veil  
93400 Saint-Ouen  
Tél. : 01 53 85 53 85

**[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)**

 RegionIleDeFrance  
 iledefrance  
 iledefrance

**Pôle Lycées, Direction des Opérations,  
Lycées Éco-Responsables :**  
[sensibilisation-eedd.lycee@iledefrance.fr](mailto:sensibilisation-eedd.lycee@iledefrance.fr)